



### OBJECTIFS

- Être capable de se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement (domaine de compétence 1 - DC 1)
- Être capable d'observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues (domaine de compétence 2 - DC 2)
- Être capable de participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention (domaine de compétence 3 - DC 3)

### CONTENU PEDAGOGIQUE

- **Séquence 1 : Les éléments d'anatomie et de physiologie** de l'appareil locomoteur et atteintes de l'appareil locomoteur avec conséquences de ces atteintes sur la santé **1h00**
  - **Séquence 2 : Les éléments déterminant** l'activité physique au travail et **l'analyse de la situation de travail** : repérer les dangers, les risques et proposer des pistes d'amélioration **2h30**
  - **Séquence 3 : Les principes de base de sécurité physique et d'économie d'effort** pour limiter les risques liés à la manutention occasionnelle de charges **1h00**
  - **Séquence 4 : Les techniques gestuelles** de lever, porter, transporter,... **1h00**
  - **Séquence 5 : Les pistes de prévention des TMS** proposer des pistes d'amélioration et prioriser des actions **1h00mn**
- Accueil du groupe, objectifs, tour de table et clôture de la formation **30mn**



### METHODE PEDAGOGIQUE

- Apports théoriques (diaporama, analyse de situations de travail support vidéos et images et aide mémoire INRS)
- Formation pratique (techniques gestuelles, gestes et postures et analyse de situations de travail réelles (en lien avec les stagiaires) et simulées)



### MODALITE D'EVALUATION

Des évaluations formatives permettront d'évaluer tout au long de la formation la progression des stagiaires sous forme de questionnement collectif et individuel et mise en pratique des techniques gestuelles. Une évaluation certificative est réalisée en fin de dernière demi-journée (scénario d'une situation de travail présentant des risques – image ou vidéo- lié au secteur d'activité / réponse écrite ou orale du stagiaire) et les critères d'évaluation utilisés sont ceux définis par l'INRS dans le référentiel de certification PRAP IBC + utilisation de la grille certificative INRS ; *Seuls les candidats qui ont suivi l'intégralité de la formation MAC PRAP et qui sont aptes à mettre en œuvre l'ensemble des compétences attendues du PRAP pourront valablement être reconnus au titre d'acteur de la prévention des risques physiques.*

**Taux de réussite 2023 de l'obtention du certificat PRAP IBC en formation initiale PRAP IBC : 100%**



### ACCESSIBILITE

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

**PUBLIC VISE** Tout public

**PRE-REQUIS** Être titulaire du certificat d'acteur prap (IBC ou 2S selon le cas) délivré par une entité habilitée

**MODALITES D'ORGANISATION et durées** 1 jour soit 7h00 en présentiel

**EFFECTIF** 10 participants maximum

**LIEU** Sur le site client ou locaux mis à disposition par SSP

**INTERVENANT** Formateur titulaire du certificat de « Formateur prap » IBC ou 2S valide ou de « Formateur de formateurs prap » IBC ou 2S valide et à jour de ses compétences

**DELAIS D'ACCES** Les inscriptions doivent être réalisées 15 jours avant le démarrage de la formation.

**ORGANISME DE FORMATION** En partenariat avec l'OF ACOR habilité par l'INRS pour la délivrance des certificats PRAP IBC habilité PRAP IBC niveau 1 sous le numéro 1424997/2018/Prap-IBC-01/O/07 auprès de l'INRS

**TARIF (organisme non assujetti à la TVA)** Contactez-nous pour un devis. *Tarif ajusté en fonction du nombre de participants et du lieu de réalisation*

**CONTACT** Natacha Maï VINATIER au 06 63 51 96 48 ou à [contact@sante-securite-pro.com](mailto:contact@sante-securite-pro.com)